



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer**  
Service des procédures environnementales

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

## **Autorisation Environnementale pour le projet de sécurisation et de modernisation du Port de Betey**

### **Commune concernée : Andernos les bains**

Une enquête publique est prescrite **du lundi 21 mars 2022 au mercredi 20 avril 2022 inclus** afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation pour le projet de sécurisation et de modernisation du Port de Betey sur la commune d'Andernos les Bains.

**Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures de barrières en vigueur.**

Le responsable du projet est le SYNDICAT MIXTE DES PORTS DU BASSIN D'ARCACHON – 47 Avenue de Certes 33980 AUDENGE. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au tél : 06.24.57.52.10.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable la Mairie d'Andernos les Bains aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde, [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr) rubriques « publications », « publications légales », « enquête publique 2021 ».

Les observations pourront être transmises par voie dématérialisée, sur le registre électronique à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ep-port-de-betey> Les observations pourront également être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : [ep-port-de-betey@mail.registre-numerique.fr](mailto:ep-port-de-betey@mail.registre-numerique.fr) en veillant à identifier l'objet de l'enquête, et seront consultables sur le site internet de la préfecture pendant la durée de l'enquête.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé **au commissaire enquêteur à la Mairie d'Andernos les bains 176, avenue de la République BP 30 33510 ANDERNOS LES BAINS**, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Gérard CHARLES, Officier Général (2ème section), est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations, selon le calendrier ci-après :

- **lundi 21 mars 2022 de 9h00 à 12h00 centre administratif entrée côté Boulevard de la République**
- **mardi 29 mars 2022 de 14h00 à 17h00 centre administratif entrée côté Boulevard de la République**
- **jeudi 07 avril 2022 de 9h00 à 12h00 centre administratif entrée côté Boulevard de la République**
- **samedi 09 avril 2022 de 9h00 à 12h00 salle des mariages en Mairie, accès côté parking**
- **mercredi 20 avril 2022 de 14h00 à 17h00 centre administratif entrée côté Boulevard de la République**

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie d'Andernos les Bains, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde [www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales)

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.